

Habitat participatif. « Multiplier les petits bonheurs et diviser les petits embêtements »

Tout commence en 2011, quand un groupe d'habitants du Bono (56) organise une réunion pour échanger autour de l'habitat participatif. **« On ne se connaissait pas tous mais on partageait des valeurs communes »**, explique Laurent Muguet, un des habitants du FIL. Rapidement, quatre foyers se retrouvent régulièrement et le projet commence à voir le jour.

Les futurs habitants du FIL élaborent une charte, essentielle pour que chacun exprime ses attentes et ses doutes. Toutes les problématiques du vivre-ensemble sont abordées : le financier, l'éducatif, la question de l'intimité, des parties communes mais aussi des animaux... Rien n'est laissé de côté. **« Ça s'est fait naturellement mais c'est primordial. On ne peut pas faire sans, prévient Laurent Muguet. Chacun avait des attentes différentes mais on se retrouvait tous sur trois axes : le vivre-ensemble, l'économie sociale et solidaire, et avoir une empreinte écologique faible. »**

Les banques, plus gros blocage institutionnel

Très vite, le groupe se met en quête d'un terrain. **« Il est important d'arriver rapidement à du concret »**, souligne Laurent Muguet. Un constat partagé par Pierre Servain, ingénieur d'études et doctorant en sociologie au [labers](#), qui consacre sa thèse aux communs dans les habitats participatifs : **« Beaucoup de projets ne se font pas... En général, il y a trois difficultés pour mettre en place un habitat participatif. Tout d'abord, il faut constituer un**

groupe. Ensuite, il faut trouver le foncier qui soit de bonne taille, au bon emplacement, au bon prix... C'est là que le projet se concrétise et, parfois, que le groupe se reforme. Enfin, le blocage peut se faire au niveau des banques. C'est, à l'heure actuelle, le plus gros des blocages institutionnels ».

Au FIL, le groupe surmonte les difficultés et la construction commence en juin 2013. Quatre logements, de 40 m² à 100 m², sont construits. Aux espaces privatifs, s'ajoutent des espaces communs qui sont le cœur du projet. Garage, jardin, chambre d'amis, buanderie et atelier sont partagés. **« Nous mutualisons et nous partageons. Ça nous permet de discuter et de faire des économies »**, explique Laurent Muguet.

La dimension écologique est importante dans la construction. Le bâtiment en ossature bois est orienté plein Sud avec de grandes baies-vitrées. L'isolation est faite en ouate de cellulose. L'eau de pluie, recueillie dans une cuve de 20 000 litres, alimente les toilettes, les machines à laver et l'arrosage du jardin. Le chauffage se fait avec une chaudière à granulés et des panneaux solaires ont été installés sur le toit.

Une institutionnalisation des projets

Un espace central est également créé. Il permet de recevoir, d'organiser des animations comme des concerts ou des ateliers-cuisine. C'est aussi dans cet atrium que se retrouvent les membres du FIL : **« Pendant un an, il y a eu une phase d'appropriation des lieux. Depuis septembre 2015, une fois par mois, nous passons une journée ensemble pour discuter, manger ensemble... Nous sommes aussi ouverts sur l'extérieur. On invite les voisins, on leur explique notre démarche. En partageant, on multiplie les petits bonheurs et on divise les petits embêtements. »**

À l'heure actuelle, une quinzaine d'habitats participatifs est

installée en Bretagne et autour de Nantes. **« On observe une institutionnalisation des projets d'habitats participatifs. Les acteurs se regroupent en réseaux et certaines collectivités incitent à l'implantation de ce type de projet. Il existe maintenant beaucoup d'accompagnateurs »**, détaille Pierre Servain.

Un accompagnement qui ne peut que favoriser le développement de projets d'habitats participatifs, comme le souligne Laurent Muguet : **« Je conseille à ceux qui veulent se lancer de se faire accompagner par des structures associatives qui ont des compétences multiples. »**

Plus d'infos :

www.habitatparticipatif-ouest.net

www.ecohabitatgroupe.fr

www.habicoop.fr